

SEANCE DU 02 OCTOBRE 2020

Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil en date du 04 septembre 2020

Le compte rendu de la réunion du quatre septembre deux mil vingt est approuvé et signé par le conseil municipal.

Renforcement d'aménagement des abords de l'étang : Devis de l'entreprise DASSE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors du budget 2020, il était prévu de renforcer les abords de l'étang. La saison de pêche se termine et les travaux deviennent nécessaires, l'entreprise DASSE a fourni un 1^{er} devis dont le montant est de 26 298.00 euros HT soit 31 557.60 TTC. Les travaux se feront en plusieurs étapes.

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise DASSE.

Changement de siège et de nom du SIAEP des Menus et du Pas St L'homer

Monsieur le Maire qui exerce la fonction de Président du SIAEP informe le conseil municipal que par délibération en date du 17 juillet 2020, le comité syndical de celui-ci a approuvé le projet de transfert de siège social à la mairie de notre commune, d'où l'intérêt de changer de nom pour le 1^{er} janvier 2021.

Considérant que les communes membres du SIAEP disposent d'un délai de trois mois à compter de la date de notification de la délibération pour se prononcer sur les modifications envisagées, il convient donc d'en délibérer.

le conseil municipal propose le nom de SIAEP Est Perche

le conseil municipal accepte avec

- 6 voix pour
- 1 voix contre
- 1 voix en abstention

que le siège social soit fixé à « Mairie, rue de la grotte, 61110 LA MADELEINE -BOUVET »

Convention avec le TE61 pour la mission de gestion des consommations d'énergie des bâtiments communaux.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a rencontré le TE61 qui propose de procéder à un diagnostic des consommations d'énergie des bâtiments communaux. Ceci dans le but de faire un bilan énergétique, d'avoir un suivi ainsi que des conseils pour économiser l'énergie. Cette mission est gratuite et prendra fin le 31 mai 2022.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le TE61.

Rapport de la rencontre avec Orne Métropole (voirie du bourg)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a rencontré Orne Métropole avec Alain CHARLES.

La sécurisation dans le bourg est nécessaire, un aménagement se fera certainement à plus ou moins long terme.

Après avoir visité le bourg avec deux personnes représentant Orne Métropole, une esquisse sera faite.

Rapport de l'étude du diagnostic du réseau de l'assainissement (réhabilitation de la station

d'épuration)

Monsieur le Maire présente le rapport de l'étude du diagnostic du réseau de l'assainissement pour la réhabilitation de la station d'épuration.

Monsieur BOUTET de l'entreprise SA2E, Monsieur FONTAN du conseil départemental ainsi que Monsieur LEVAVASSEUR de l'agence de l'eau Loire Bretagne étaient présents lors de la présentation du rapport. Malgré les problèmes sanitaires actuels, les études ont bien avancé.

Poste du garde de pêche

Monsieur le Maire signale que le garde-pêche actuel ne pourra plus exercer sa fonction l'année prochaine, il faut donc en rechercher un nouveau.

Questions diverses

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal avoir un contact qui pourrait venir avec un drone pour faire des photos pour le calendrier 2022 comme il l'a été évoqué lors de la précédente réunion.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la déchèterie de REMALARD-EN-PERCHE prend les pneus des particuliers depuis le 1^{er} octobre dernier.